



MUSÉE DE L'HISTOIRE  
DE L'IMMIGRATION

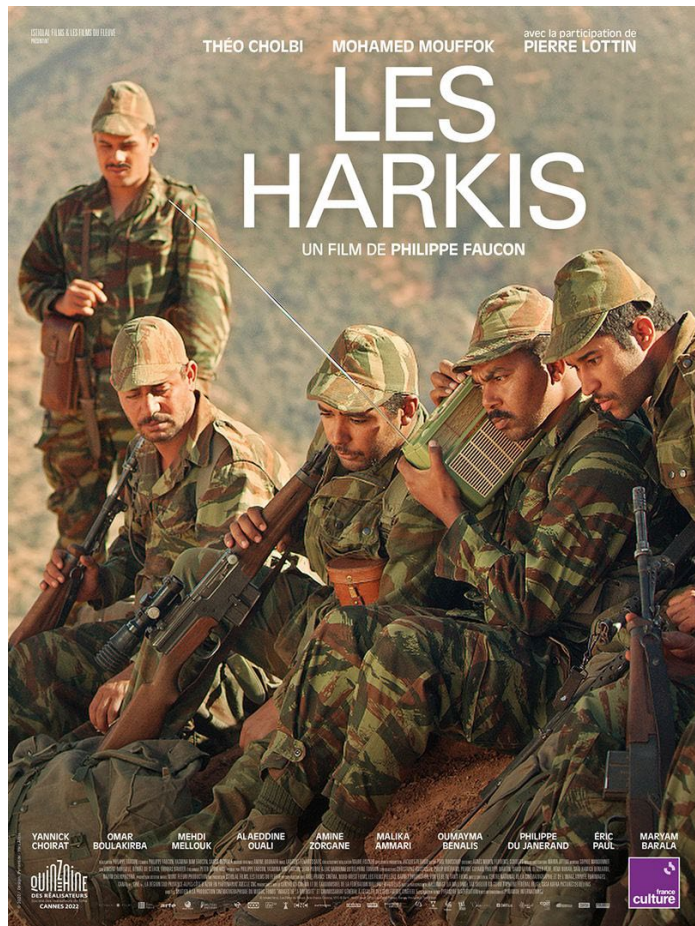
## NOS HISTOIRES DE FRANCE

Une proposition de **Cinéma pour tous**  
et du **Musée national de l'histoire de l'immigration**,  
avec le soutien de la Dilcrah

# LES HARKIS

DE PHILIPPE FAUCON (2022)

Séance du 9 mars 2023, suivie d'un débat.



**Véronique Servat**

Coordinatrice des ressources pédagogiques de l'exposition permanente,  
Département de la pédagogie, Musée national de l'histoire de l'immigration

## ❖ PRÉSENTATION DU FILM ET DE SON RÉALISATEUR

Algérie 1959, la guerre d'indépendance se prolonge. L'armée française peine à contrer les indépendantistes du FLN dans un conflit qui, sur place, prend souvent la forme d'une guérilla. Dans les régions montagneuses de l'Atlas, sous la conduite du lieutenant Pascal, de jeunes combattants algériens rejoignent, de gré ou de force, l'armée française : ce sont des harkis.

Dès 1960, l'issue du conflit se dessine : l'accession à l'autonomie puis à l'indépendance prochaine de l'Algérie paraît inéluctable. Pourtant, l'armée française ne cesse d'enrôler des supplétifs algériens. La question du devenir des harkis se pose avec de plus en plus d'acuité au fur et à mesure que l'issue de la guerre se précise. Coupés de la cause indépendantiste, éloignés de leurs familles et de leurs villages par leur implication dans la guerre, leur retour à une vie civile dans une Algérie devenue souveraine paraît hypothétique. Aux dernières heures du conflit, le lieutenant Pascal s'oppose à sa hiérarchie pour obtenir le rapatriement en France de tous les hommes de son unité, une façon pour l'armée de reconnaître le rôle des harkis à ses côtés et de les sauver d'une mort certaine mais ses supérieurs ne partagent pas son choix.

Après *La trahison* sorti en 2005, *Les harkis* est le second film de Philippe Faucon à s'intéresser à la guerre d'indépendance algérienne. Il a été présenté au festival de Cannes 2022 dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs. Fils de militaire, Philippe Faucon est né à Oujda, ses parents ont vécu les dernières années du conflit algérien. Devenu cinéaste après des études de lettres, il est également producteur et dirige avec Yasmina Nini-Faucon la société Istiqlal Films. *La trahison* est un des films qui le fait connaître dans le monde du cinéma français. En 2011, le réalisateur tourne *La désintégration* qui narre la dérive radicalisée vers le terrorisme d'un jeune français d'origine maghrébine. Avec *Fatima*, il conte la trajectoire d'une femme de ménage maghrébine en quête d'émancipation qui entreprend de s'alphabétiser. Philippe Faucon est distingué du prix Louis-Delluc et son film reçoit le César du meilleur film français de l'année 2016.

❖ **QUELQUES REPÈRES SUR L'HISTOIRE  
DES HARKIS AVANT, PENDANT ET APRÈS LA GUERRE  
D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE**

<b>1830</b>	Début de la conquête de l'Algérie par la France, <b>prise d'Alger</b> .
<b>1847</b>	Reddition de l'émir Abd El-Kader.
<b>1848</b>	<b>L'Algérie</b> devient territoire français subdivisé en <b>3 départements</b> .
<b>1870</b>	Le <b>décret Crémieux</b> accorde la citoyenneté française aux 35 000 « indigènes israélites d'Algérie ». Les musulmans d'Algérie sont maintenus sous le <b>statut d'indigénat</b> .
<b>1871</b>	Révolte indépendantiste dite de Mokrani. Un tiers de la population indigène se soulève. Réprimée, elle s'éteint faute de coordination. Son issue conforte la République française dans sa « mission civilisatrice » et renforce sa domination coloniale.
<b>1912</b>	Un décret instaure la <b>conscription obligatoire</b> pour les sujets coloniaux algériens.
<b>1929</b>	Création de l'Étoile Nord-Africaine dont le leader <b>Messali Hadj</b> demande l'indépendance de l'Afrique du Nord (elle est dissoute en 1929).
<b>1939</b>	Ouverture du camp de Rivesaltes. Il accueille d'abord des républicains espagnols, des tsiganes, des juifs étrangers (1941-1942).
<b>1945</b>	<b>Massacres de Sétif, Guelma et Kherrata</b> (8 mai). Ces soulèvements nationalistes sont sévèrement réprimés par la puissance coloniale. Leur bilan imprécis est estimé entre 15 000 et 20 000 morts.

<b>1954</b>	<b>Création du FLN</b> (et de sa branche armée l'ALN) dans la clandestinité. « <b>Toussaint rouge</b> », série d'attentats perpétrés par le FLN qui s'engage ainsi dans la lutte armée pour l'indépendance.
<b>1956</b>	Création officielle des <b>harkas</b> en Algérie (2000 personnes).
<b>1959</b> <b>1960</b>	De 28 000 début 1959, l'effectif des harkis combattant aux côtés de l'armée française passe à 56 000 en novembre et près de 60 000 un an plus tard.
<b>Fin 1961</b>	Deux décrets définissent le <b>statut de harki</b> comme personnel servant dans une harka en Algérie. Leur désarmement débute.
<b>Premier semestre 1962</b>	Deux décrets définissent le <b>statut de harki</b> comme personnel servant dans une harka en Algérie. Leur désarmement débute.

<b>Deuxième semestre 1962</b>	<p>Georges Pompidou affirme nécessaire le <b>rapatriement progressif des harkis</b> en France.</p> <p>Six <b>camps militaires</b> encore en activité ou désaffectés accueillent les Musulmans français rapatriés : <b>Rivesaltes</b> (au nord de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales), de Bias (près de Villeneuve-sur-Lot, dans le Lot-et-Garonne), du camp du Larzac (à quelques kilomètres de Millau, dans l'Aveyron) ou encore de Saint-Maurice-l'Ardoise (situé entre Nîmes et Avignon, dans le Gard). Création des <b>hameaux forestiers et cités urbaines</b> afin de reclasser les supplétifs présents dans les camps.</p>
-------------------------------	--

<b>1965</b>	On considère à cette date que la moitié de la population harkie prise en charge par les autorités françaises vit entre cités urbaines, hameaux de forestage (20 000 personnes environ) et camps (Bias et St Maurice l'Ardoise regroupent 2000 personnes dans des lieux qui leur sont exclusivement dédiés.
<b>1974</b> <b>1975</b>	Les <b>mouvements de protestation</b> se multiplient : grève de la faim, révoltes des jeunes du camp de Bias et de Saint-Maurice-l'Ardoise.
<b>1980</b> <b>1982</b>	Nouvelles <b>révoltes de descendants de harkis</b> . Création de la Délégation nationale à l'action sociale, éducative et culturelle en charge d'aider les harkis.
<b>1989</b>	<i>France culture</i> programme une série d'émissions consacrées à l'histoire de harkis.
<b>1994</b>	Vote <b>d'une loi d'indemnisation</b> pour les ex-supplétifs.
<b>2005</b>	Promulgation de la loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés. Ces articles 5 à 12 concernent particulièrement les harkis.
<b>2015</b> <b>2016</b>	<b>Inauguration du mémorial du camp de Rivesaltes</b> . Reconnaissance par François Hollande des « responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis, les massacres de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France ».
<b>2021</b>	Emmanuel Macron demande <b>pardon aux harkis</b> au nom de la France et reconnaît à leur égard un « abandon de la République française ».
<b>2022</b>	Vote de la <b>loi</b> portant reconnaissance de la Nation et <b>réparation des préjudices subis par les harkis</b> , par les autres personnes rapatriées d'Algérie.

## ❖ LEXIQUE

**Harkis** : le terme harkis désigne des troupes auxiliaires constituées contre le FLN pour combattre aux côtés de l'armée française durant la guerre d'indépendance de l'Algérie.

**Hameaux forestiers** : structures mises en place en France pour loger dans des conditions sommaires et employer des familles d'anciens harkis après la fin de la guerre d'Algérie à de durs travaux de reboisement et d'aménagement des forêts domaniales.

**Cités urbaines** : structures d'habitation souvent situées dans des grands ensembles (cité des Tilleuls à Marseille, des Oliviers à Narbonne) concentrant des familles harkies habituées à la vie en ville.

## ❖ LES HARKIS ET LEUR IDENTITÉ PLURIELLE



Un jeune harki en Algérie, 1961  
© Jean Poussin/ Wikimedia Commons

La définition, en apparence simple, du mot « harki » recouvre une diversité de situations. L'existence d'auxiliaires aux côtés des forces armées n'est spécifique ni à l'armée française ni à la guerre d'indépendance algérienne. Au moment de la guerre d'Algérie ces troupes supplétives prennent différentes formes (Groupes mobiles de sécurité œuvrant dans les zones rurales, garde rapprochée des Sections administratives spécialisées) mais ce n'est qu'en 1956, après une phase de préfiguration dans les Aurès, que les premières harkas sont mises en place officiellement. Elles sont définies comme des « formations temporaires dont la mission est de participer aux opérations de maintien de l'ordre ». Dans un second temps, à partir de 1957, ce sont des forma-

tions levées de façon temporaire pour des opérations spécifiques et rattachées à une unité régulière qui prend se charge du recrutement, de l'encadrement de leurs membres. À partir de novembre 1961, donc très tardivement puisque l'issue du conflit ne fait plus alors de doute que le statut des harkis est précisé

par décret : les combattants sont recrutés sous contrat mensuel, trimestriel ou semestriel ouvrant droit à la sécurité sociale. EN 1961, les harkis proprement dit ne représentent que 57 000 personnes parmi l'ensemble des 250 000 supplétifs qui comptent également 65 000 appelés et engagés ou encore 9 100 membres de groupes mobiles de sécurité.

La mobilisation des harkis aux côtés de l'armée française emprunte différentes voies. Certains ont été enrôlés de force, d'autres ont été poussés à la rejoindre par la misère, notamment pour ce qui concerne les zones rurales, ou par le biais de liens communautaires à l'échelle de la famille ou du village, par exemple. Parfois leur enrôlement est l'occasion de se venger de violences subies de la part de combattants du FLN ; d'autres encore, anciens membres du FLN ont été « retournés » : après les tortures infligées par les militaires français, ils ont rejoint les unités de leurs bourreaux. Certains de ces cas de figure sont évoqués très précisément dans le film de Philippe Faucon.

## ❖ LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE : LES HARKIS ENTRE REPRÉSAILLES ET RAPATRIEMENTS

Dès 1961, l'armée française entreprend une démobilisation progressive des troupes encouragée en cela par la forte hausse des désertions entre mi 61 et le 1<sup>er</sup> trimestre 1962. Le désarmement des supplétifs est engagé. Toutefois, en mars 1962 lorsque les accords d'Evian sont signés et instaurent un cessez-le-feu en Algérie, quelque 42000 harkis combattent encore aux côtés de l'armée française. Leurs conditions de démobilisation sont réglées par décret dès le lendemain. Parmi les options qui s'offrent à eux, les supplétifs choisissent massivement un retour à la vie civile. À ce moment précis, ils n'ont aucune raison de se sentir menacé, le FLN respectant sa promesse de pardon ratifié par les accords pour leur engagement auprès de la puissance coloniale. Par conséquent, peu de harkis choisissent le rapatriement et ce jusqu'à la proclamation d'indépendance. En revanche, immédiatement après on constate une flambée des violences et représailles visant les harkis dans toute l'Algérie. Le nombre de victimes et de personnes concernées est cependant difficilement chiffrable, le pays étant en pleine confusion. Les débats entre spécialistes ne seront sans doute jamais tranchés à ce sujet.

Les cas évoqués par le film sont donc plus fréquents à cette période. Certains militaires tentent de rapatrier leurs troupes en métropole souvent dans la clandestinité faute de cadre légal. Ils bénéficient de chaînes de solidarité entre

armée de terre et marine par exemple. Les autorités se montrent extrêmement promptes à le leur interdire via des ordres confidentiels. Lorsque ces notes sont divulguées par la presse les autorités politiques et militaires n'ont d'autre choix que de consentir aux rapatriements.

Dès juin 1962, plus d'une dizaine de milliers de personnes – harkis et leurs familles – sont installés des camps militaires. Les rapatriements reprennent ensuite en septembre 1962 alors que les représailles ont connu une forte augmentation. La logistique ne suit pas et pour accueillir les nouveaux arrivants, G. Pompidou doit aussi ordonner le recasement des rapatriés déjà présents dans les camps militaires de métropole. Or l'armée reste méfiante vis-à-vis des harkis arrivés en France qu'ils soupçonnent d'être un possible vivier de recrutement pour l'OAS dont on redoute la reformation. En outre, la France fait aussi face au retour des pieds-noirs en nombre sur une courte période. Elle leur accorde la priorité. « Français de souche européenne » et « Français de souche nord-africaine » ne sont pas « logés » à la même enseigne. Bien au contraire les schémas de l'ordre colonial se reproduisent encore dans la façon dont l'Etat français les prend en charge. Or en 1968, la France dénombre 85000 supplétifs rapatriés ainsi que leurs familles. Une somme de souffrances et d'injustices.

De la guerre puis de l'exil en France naissent un profond traumatisme et un double silence : celui de l'armée française et celui des harkis eux-mêmes à tel point que les premiers travaux à parler du devenir de ces populations émanent du milieu médical. Personne ne sait comment s'emparer de cette histoire. En France, l'armée est accusée d'abandon, on lui reproche aussi sa gestion des camps, la gauche qui ne peut soutenir les harkis qui n'ont pas soutenu la cause de l'indépendance, le sort des harkis écorne aussi le mythe de De Gaulle le sauveur entretenu par la droite. Finalement, la voix est libre pour l'extrême droite qui ne manque pas l'occasion d'exploiter à son profit le sort de ces laissés pour compte et qui se positionne comme la seule force politique à ne pas tourner le dos aux harkis. Ce qui laisse libre passage à l'extrême droite.

## ❖ **LES HARKIS EN FRANCE APRÈS LE CONFLIT : UN CHEMIN D'INJUSTICE**

Camps de transit, centres d'hébergement, cités d'accueil, hameaux de forestage, autant de termes qui désignent les différents dispositifs d'accueil des harkis et de leurs familles en France. Quelque que soit la terminologie, tous ces lieux se caractérisent par les conditions de vie déplorables que connaissent les

personnes qui y séjournent, y sont installées plus longuement voire y grandissent. En France, les premiers « réfugiés musulmans » sont installés dans le Larzac. Le camp est immédiatement submergé par le nombre de supplétifs accueillis avec leurs proches si bien que l'armée procède à l'ouverture d'un second camp situé à Bourg-Lastic dans le Puy de Dôme. Ces deux camps de transit sont successivement fermés entre la fin septembre et la mi-octobre 1962.

Le transfert des familles est ensuite organisé vers Rivesaltes (Pyrénées Orientales) en octobre 1962 et St Maurice l'Ardoise (Gard). À Rivesaltes en quelques semaines l'équivalent d'une ville de 10 000 habitants éclot à quelques kilomètres de Perpignan sauf qu'il n'y a aucun bâti en dur car l'armée prise de cours n'a pas eu le temps d'y construire les baraquements. Parmi les 9 600 personnes qui s'y massent, plus de 4 600 enfants. Tous passent l'hiver 1962 sous des tentes, dans des conditions d'hygiène, de vie indignes et préjudiciables à leur santé physique et morale. À Rivesaltes comme à St Maurice l'Ardoise, les résident.e.s sont soumis à un encadrement militaire (miradors, personnel de surveillance, barbelés) tandis que leur présence suscite l'hostilité des habitants des bourgs et villages voisins. L'isolement, l'enfermement, la surveillance s'ajoutent aux difficiles et souvent inhumaines conditions de vie.

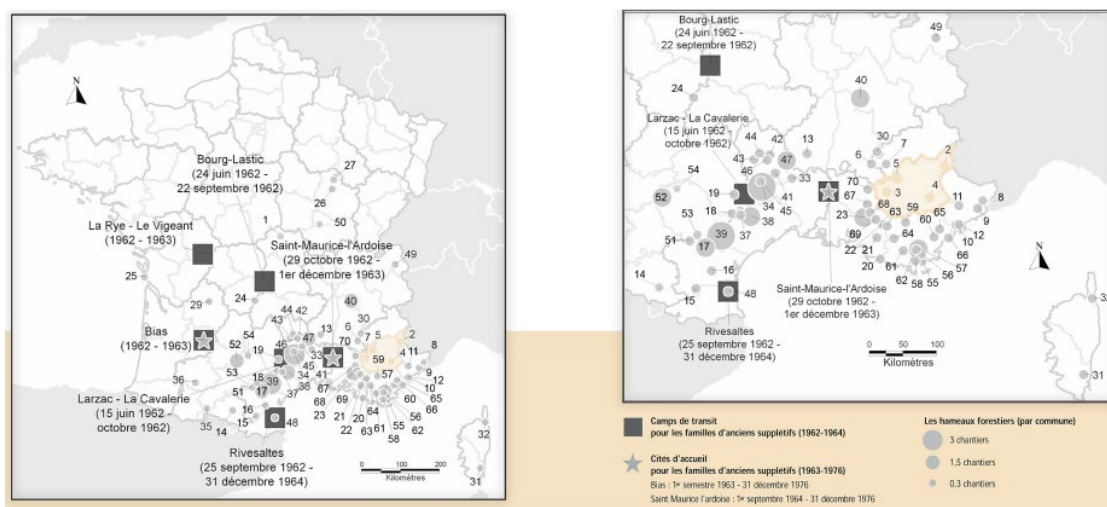
D'autres groupes d'anciens supplétifs accompagnés de leurs familles ont été installés dans des zones et villages abandonnés en voie de dépeuplement. Ce sont « des hameaux de forestage » construits dans des zones montagneuses et/ou rurales isolées. L'historien Abderahmen Moumen indique que les populations y sont soumises « à un régime d'exception tant dans l'encadrement que dans la réglementation. Un chef de hameau et une monitrice de promotion sociale exercent une tutelle sociale sur les familles d'anciens supplétifs, tutelle qui n'est que le prolongement d'Algérie en France d'une gestion militaire et coloniale de cette population » <sup>(1)</sup>. Quand l'activité forestière et agricole cesse au bout de quelques années, de nombreuses familles restent dans ces espaces de relégation faute d'autres perspectives.

L'histoire de cette arrivée en France n'a souvent pas été racontée par celles et ceux qui l'ont vécue : déracinés, traumatisés, marginalisés, l'énonciation de leur vécu était trop douloureuse. La donne a changé avec leurs enfants dont certains ont grandi dans cet univers extrêmement dégradé. Ce sont eux

---

<sup>1</sup> **Abderahmen Moumen**, « L'arrivée des familles d'anciens supplétifs dans la région Midi-Pyrénées après 1962. État des lieux », *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 19 | 2015, mis en ligne le 08 octobre 2015, consulté le 22 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/framespa/3294> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/framespa.3294>

souvent, ainsi que des associations qui se sont constituées pour faire connaître cette histoire, qui portent aujourd'hui dans l'espace public la mémoire et les demandes de reconnaissance de ce qu'ont subi leurs parents.

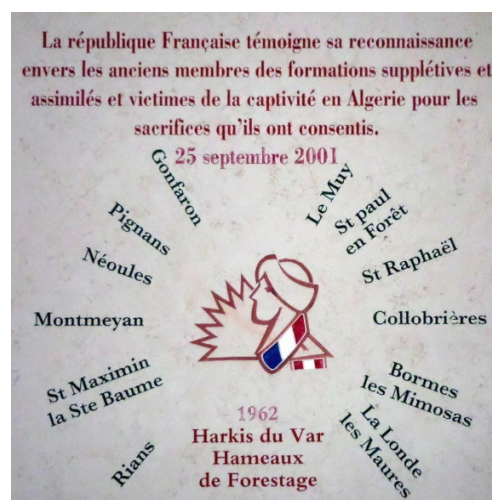


<b>Allier</b> 1 Noyant (Saint-Hilaire)  <b>Alpes-de-Haute-Provence</b> 2 Jausiers 3 Ongles 4 St André-les-alpes 5 Sisteron  <b>Haute-Alpes</b> 6 Rosans 7 Montmorin  <b>Alpes Maritimes</b> 8 Breil sur Roya 9 L'Escarène 10 Mouans-Sartoux 11 Roquestéron 12 Valbonne  <b>Ardèche</b> 13 Largentière	<b>Ariège</b> 14 Montouliou  <b>Aude</b> 15 La Pradelle 16 St Martin des Puits 17 Pujol de Bosc  <b>Aveyron</b> 18 Brusque 19 St Rome de Cernon  <b>Bouches-du-Rhône</b> 20 La Ciotat 21 Fuveau 22 Jouques 23 La Roque D'Anthéron  <b>Cantal</b> 24 Chalvignac  <b>Charente-Maritime</b> 25 La Tremblade	<b>Côte-D'Or</b> 26 Baigneux les Juifs 27 Vanvey sur Ouche 28 Is-sur-Tille  <b>Dordogne</b> 29 Lanmary  <b>Drôme</b> 30 Beaurières  <b>Corse-du-Sud</b> 31 Zonza  <b>Haute-Corse</b> 32 Casamozza  <b>Gard</b> 33 La Grand Combe 34 Villemagne (St Sauveur des Pourcils)	<b>Haute Garonne</b> 35 Juzet d'Izaut  <b>Gers</b> 36 Mirande  <b>Hérault</b> 37 Avène Tuscas 38 Lodève 39 St Pons de Thomières  <b>Isère</b> 40 Roybon  <b>Lozère</b> 41 Cassagnas 42 Chadenet - La Loubière 43 Chanac - Cultures 44 Mende 45 Meyrueis 46 St Etienne du Valdonnez 47 Villefort	<b>Pyrénées-Orientales</b> 48 Rivesaltes  <b>Haute-Savoie</b> 49 Magland  <b>Saône et Loire</b> 50 Clémens (Roussillon en Morvan )  <b>Tarn</b> 51 Arlons les Escudiers 52 Puycelci - La Grésigne 53 Anglès 54 Vaurou  <b>Var</b> 55 Bormes 56 Collobrières 57 Gonfaron 58 La Londe 59 Montmeyan 60 La Muy 61 Néoules 62 Pignans 63 Rians 64 Saint Maximin 65 St Paul en Forêt 66 Aigue-Bonne (St Raphaël)	<b>Vaucluse</b> 67 Apt 68 Cucuron 69 Pertuis 70 Sault
--	--	---	--	---	---

**Source :** Abderahmen Moumen, « L'arrivée des familles d'anciens supplétifs dans la région Midi-Pyrénées après 1962. État des lieux », *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 19 | 2015.



À Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), en juillet 1962, les camps de Harkis, isolés et fermés, se composaient souvent de tentes hâtivement dressées et mal chauffées. (Photo : archives *La Montagne*) © *La Montagne*.

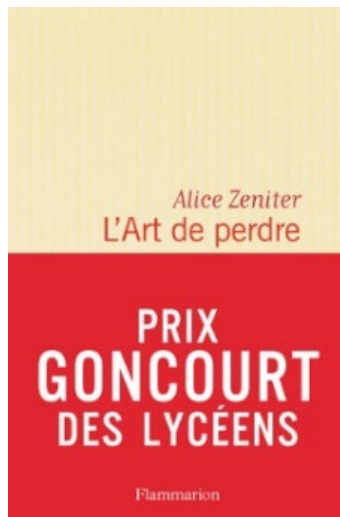


Plaque mémorielle harkis hameau de forestage Montmeyan (Var).

© Marcvjnicolas/wikimediacommons

## ❖ RETROUVER L'HISTOIRE DES HARKIS DANS LES PRODUCTIONS CULTURELLES ET LA PRESSE

### DES ROMANS :

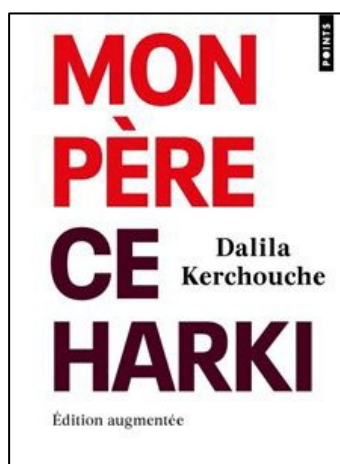


L'Algérie dont est originaire sa famille n'a longtemps été pour Naïma qu'une toile de fond sans grand intérêt. Pourtant, dans une société française traversée par les questions identitaires, tout semble vouloir la renvoyer à ses origines. Mais quel lien pourrait-elle avoir avec une histoire familiale qui jamais ne lui a été racontée ?

Son grand-père Ali, un montagnard kabyle, est mort avant qu'elle ait pu lui demander pourquoi l'Histoire avait fait de lui un « harki ». Yema, sa grand-mère, pourrait peut-être répondre mais pas dans une langue que Naïma comprenne.

Quant à Hamid, son père, arrivé en France à l'été 1962 dans les camps de transit hâtivement mis en place, il ne parle plus de l'Algérie de son enfance. Comment faire ressurgir un pays du silence ?

Dans une fresque romanesque puissante et audacieuse, Alice Zeniter raconte le destin, entre la France et l'Algérie, des générations successives d'une famille prisonnière d'un passé tenace. Mais ce livre est aussi un grand roman sur la liberté d'être soi, au-delà des héritages et des injonctions intimes ou sociales. (© <https://editions.flammarion.com>)



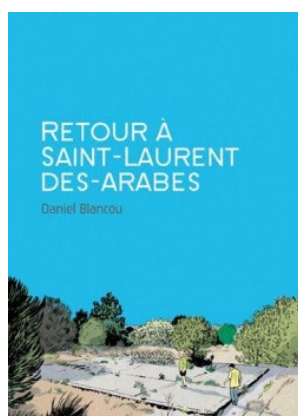
*« Enfant, j'ai adoré mon père. Adolescente, je l'ai détesté. Parce qu'il était harki, parce qu'il a soutenu l'armée française pendant la guerre d'Algérie, j'ai longtemps cru que mon père était un traître. Il n'a jamais nié. Il ne m'a jamais rien dit. Devant son silence, j'ai décidé de partir sur les traces d'un fellah et d'une bergère, mes parents, dont la vie a basculé un matin de juin 1962.*

*Quarante ans après, j'ai refait leur parcours dans les camps où la France les a parqués : leur passé*

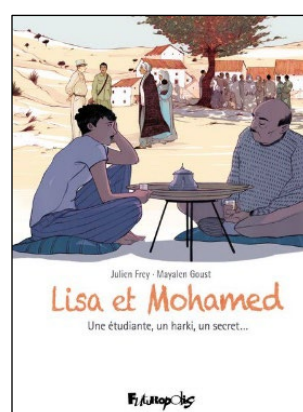
*et mon présent se sont tissés, noués, intimement mêlés. Ces pages sont leur histoire et ma quête. Dans ce voyage au bout de la honte, j'ai découvert une horrible machinerie d'exclusion sociale et de désintégration humaine.*

*Et puis, j'ai traversé la Méditerranée. En Algérie, j'ai poursuivi ma quête, dans une région en guerre contre l'islamisme, j'ai retrouvé des membres de ma famille et le village de mes parents qu'ils n'ont jamais revu. Là-bas, j'ai compris qui étaient vraiment les harkis, leur rôle dans la guerre d'Algérie, leurs tiraillements, leurs secrets aussi. J'ai enfin percé le silence qui pèse sur cette histoire. J'ai su, alors, pourquoi j'avais écrit ce livre : pour parler à mon père. »*  
(© www.seuil.com)

## DES ROMANS GRAPHIQUES



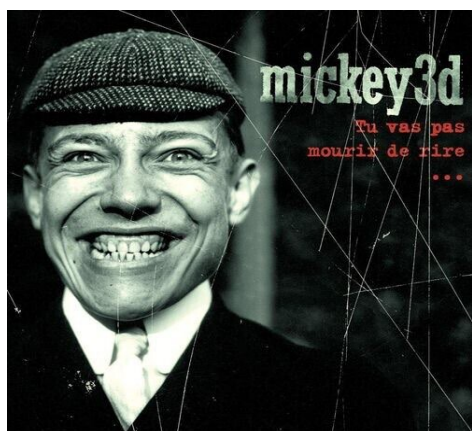
Robert Blancou et Claudine Cartayrade, jeunes instituteurs nommés aux postes de Saint-Maurice-l'Ardoise pour la rentrée de 1967, découvrent une réalité dont ils ignorent tout : la condition des Harkis dans les camps militaires. Sans véritablement mesurer l'impact des traumatismes endurés par les familles, ils tissent des liens privilégiés jusqu'à la révolte de 1975 qui mènera à la fermeture du camp.  
(© www.editions-delcourt.fr)



Paris, juin 2000. Lisa, étudiante, loue une chambre chez le vieux Mohamed. Retraité veuf et bourru, Mohamed est un ancien harki, un supplétif de l'armée française en Algérie. Lisa et Mohamed ignorent encore que leur rencontre va faire ressurgir le passé. Celui des harkis. Ces hommes qui n'ont aujourd'hui toujours pas le droit de retourner en Algérie. Après *L'Œil du STO*, Julien Frey continue son travail de mémoire des zones sombres de notre passé en abordant avec sensibilité la question encore douloureuse des harkis. Le travail en couleur de Mayalen Goust en souligne toute l'humanité. (© www.futuropolis.fr).

## DES CHANSONS

### *Mimoun fils de harki par Mickey 3D (2002)*



Mimoun, il fait des trous dans  
des cartons  
Tous les matins il va pointer  
Dans l'usine où ça sent pas bon  
Où tout le monde fait que d'tousser  
Il sait pas très bien d'où il vient  
Tout ce qu'il sait, c'est qu'il est  
pas Français  
Il aurait bien aimé pourtant  
Mais les gens font que de l'éviter  
Alors il reste planté là  
Raconte des trucs à la fraiseuse, qui  
lui dit, "mon gars, t'arrête pas"

Mimoun, il a bientôt 40 ans  
Mais il est toujours chez sa mère  
C'est parce qu'elle est un peu  
malade

Depuis qu'elle a perdu son père  
Et comme c'était lui le plus  
grand des fils  
Il est parti bosser  
À l'école, il s'débrouillait bien  
L'aurait bien voulu continuer  
Comme si la vie s'était posée sur lui  
En lui disant, "toi, tu bouges pas, les  
trucs jolis, c'est pas pour toi"

Mimoun, il imagine qu'il est déjà mort  
C'est sa façon de s'évader  
Et comme il y croit plus très fort  
Il dit qu'un jour, il va s'tailler  
les veines  
Plutôt que de s'en aller  
Pour être ailleurs un étranger  
Qui fait peur à la ménagère  
Et qui occupe les policiers  
Alors, il reste planté là  
Raconte des trucs à la fraiseuse qui  
lui dit, "mon gars, t'arrête pas"

Comme si la vie s'était posée sur lui  
En lui disant, "toi, tu bouges pas,  
les trucs jolis, c'est pas pour toi"

## **Harki par Molodoï (1991)**

Tu traînais dans les rues  
En jeune délinquant  
Alors tu es venu  
Au camp d'entraînement  
Où on t'a recruté  
Pour défendre la France  
Tu t'es battu fidèle  
Jusque dans le Djebel  
Pas question de reculer  
Sinon pour mieux sauter  
T'es allé jusqu'au bout  
Fallait tenir le coup  
Tu as choisi le camp  
Des condamnés à mort  
Tu restes le perdant  
Celui qui a eu tort  
Harkis SOS SOS  
Tu restes le maudit  
Car tu es harki  
Tu rêvais l'Algérie  
Et la France en amie  
Mais rien n'a été fait  
Pour ces fidèles soldats  
Quand est revenue la paix  
T'étais fait comme un rat  
Tu restes incompris  
Rejeté dans l'oubli  
Coupé de tes racines



Taxé de tous les crimes  
Frappé par le racisme  
L'histoire est bien cynique  
Tu es dans le ghetto  
Où il fait le plus chaud  
Harkis SOS SOS  
"L'Algérie sera donc algérienne"  
Tu es devenu en France  
Un gibier de potence  
Victime de l'arrogance  
Ta vie ne fût qu'errances  
Tes fils un peu partout  
Reprennent le flambeau  
Il n'y a plus de tabou  
La France est ton drapeau.

## DANS LA PRESSE

### *Macron demande pardon aux harkis*

Mustapha Kessous, *Le Monde*, mercredi 22 septembre 2021

### **Lundi, le président de la République a promis de faire voter une loi de « reconnaissance » et de « réparation »**

Il y a ce silence, lourd de sens, qui accompagne l'entrée du chef de l'État dans la salle des fêtes de l'Élysée. Un silence chargé de douleurs, de méfiance, de colère mais aussi d'espoir. Un silence qui rappelle que la guerre d'Algérie et ses conséquences tourmentent encore tant d'esprits. Lundi 20 septembre, cinq jours avant la journée nationale d'hommage qui leur est consacrée, Emmanuel Macron a tenu à apaiser les souffrances des harkis et de leurs descendants, en les recevant avec honneur dans ce lieu symbolique. C'est au cœur du palais de la République qu'il a choisi de leur dire « pardon ».

On peut retenir le discours tout en puissance de la journaliste Dalila Kerchouche. L'autrice de *Mon père, ce harki* (Seuil, 2003) décrit son enfance dans les camps où ont été enfermées des milliers de familles à leur arrivée en France, il y a près de soixante ans. « *Ma famille est sortie du camp en 1974. Traumatisée, marginalisée et meurtrie à jamais*, raconte-t-elle devant le chef de l'État. *Rien ne me rendra mon frère, qui s'est suicidé à 35 ans parce qu'il a passé toute son enfance derrière les barbelés du camp de Bias [en Lot-et-Garonne].* »

### **« Une étape collective »**

Mme Kerchouche regrette que ses parents, récemment morts, soient « *partis sans savoir pourquoi ils ont été enfermés si longtemps derrière des barbelés* ». « *Ce drame souille notre démocratie. Le drame des harkis est irréparable* », a-t-elle ajouté, avant de conclure qu'il faut désormais « *réparer les vivants* » afin de « *libérer les générations futures de cet héritage de larmes et de souffrances* ». Les invités se lèvent pour l'applaudir. Au fond de la salle, un homme crie : « *Honte à la France !* » Puis, une fille de harki interpelle : « *La France, elle a abandonné ses soldats et ses enfants.* »

C'est au tour de M. Macron de parler. En s'installant derrière le pupitre, il retire la plaque sur laquelle est écrit « *hommage aux harkis* ». « *Vous avez rendu hommage vous-mêmes, à vos pères, vos frères. Je vais essayer qu'ensemble on passe une étape collective* », lance-t-il. Le chef de l'État se met à parler de l'amour de ces supplétifs pour la patrie, du sang qu'ils ont versé pour le pays,

et de leurs sacrifices. Comme Jacques Chirac en 2001, et François Hollande en 2016, il reconnaît « *un abandon de la République française* » entraînant, entre autres, « *les massacres [de harkis] en Algérie* ». Mais Emmanuel Macron va plus loin que ses prédécesseurs : il présente des excuses. « *Aux combattants abandonnés, à leurs familles qui ont subi les camps, la prison, le déni, je demande pardon, nous n'oublierons pas* », dit-il.

Justement, pour ne plus négliger cette « *tragédie d'une fidélité bafouée* », et pour payer la « *dette* » que la République a contractée, M. Macron annonce que « *le gouvernement portera, avant la fin de l'année, un projet visant à inscrire dans le marbre de nos lois la reconnaissance et la réparation à l'égard des harkis. Je m'y engage* ». Les invités applaudissent. Soudain, la fille de harki qui avait interpellé la salle quelques minutes plus tôt apostrophe le président : « *Faites-les défiler au 14-Juillet, ce sont de grands hommes.* » Puis, elle laisse parler son « *cœur blessé* » : « *Moi, pour ne pas que je m'échappe du camp, on m'a brûlé la main et mes pieds.* » Elle ajoute, en pleurs : « *On est ici comme des mendiants, en train de vous supplier. (...) Je suis une marguerite dans les champs, abandonnée.* » « *Vous êtes là, madame, et je suis là devant vous* », lui répond le président, la main sur le cœur. Face à cet « *abandon* » et à « *la maltraitance des familles sur notre sol* », Emmanuel Macron a souligné « *la singularité* » du destin des harkis « *dans l'histoire de France* ». « *Et, à cet égard, que l'on m'entende bien ce matin, partout dans le pays, quand on insulte un harki, on insulte la France* », insiste-t-il.

Après le discours, sous le jardin d'hiver, les réactions sont diverses. On reconnaît, d'une part, le côté « *historique* » de la parole d'un chef d'Etat qui demande pardon. C'est d'ailleurs la première fois que le président prononce ce mot dans un discours portant sur la mémoire française. « *Personne ne s'y attendait. Nous n'avons jamais demandé des excuses* », s'étonne Hamid Khemache, président de l'association des harkis de Dordogne. « *J'en ai eu des frissons. C'est inouï, inespéré et réparateur* », se félicite Dalila Kerchouche.

D'autre part, l'annonce du projet de loi de « *reconnaissance et de réparation* » ravit. « *C'est ce que nous demandions* », concède Boaza Gasmi, président du Comité national de liaison des harkis. Toutefois, lui et d'autres responsables espèrent une loi à la hauteur des traumatismes et s'interrogent sur ce qu'elle contiendra. Avant de crier victoire, ils attendent, méfiants et habitués aux promesses, que cette loi soit bien votée. En effet, beaucoup craignent qu'en cette fin de quinquennat les parlementaires n'aient pas le temps de légiférer.

## **Gestes réconciliateurs**

« Si cette loi passe, on pourra dire qu'Emmanuel Macron est un grand président, sinon, ça sera un président en campagne à quelques mois de l'élection », lâche André Azni, un fils de harki de 56 ans. « Les annonces du président arrivent trois ans après l'arrêt du Conseil d'Etat qui condamne l'Etat à réparer cette page sombre de l'histoire de France. Trois ans de silence qui ne s'expliquent que par l'agenda électoral du président de la République », tonne le juriste Charles Tamazount, président du Comité harkis et vérité, qui n'était pas présent à l'hommage. A sept mois de la présidentielle, certains sont tentés de voir une manœuvre purement clientéliste.

Néanmoins, depuis qu'il est à l'Elysée, Emmanuel Macron a multiplié les gestes pour réconcilier les mémoires. Il a, en 2018, reconnu la responsabilité de l'Etat dans la mort de Maurice Audin, un mathématicien militant de l'indépendance de l'Algérie disparu en 1957 ; commandé un rapport (remis en janvier) à l'historien Benjamin Stora ; décidé de « faciliter l'accès aux archives » sur ce conflit...

Prochain rendez-vous avec l'histoire : le 17 octobre. Le président devrait commémorer les 60 ans de la répression par la police parisienne, dirigée par Maurice Papon, d'une manifestation pacifique d'Algériens réclamant l'indépendance de leur pays. Conséquences : des dizaines de morts, des corps retrouvés dans la Seine et un déni sur cette tragédie, qualifiée par des historiens de « massacre ». Emmanuel Macron demandera-t-il à nouveau pardon, au nom des valeurs de la République ?

### **« Raconter les harkis sans manichéisme »**

Propos recueillis par Clarisse Fabre, *Le Monde*, 12 octobre 2022

Philippe Faucon évoque la genèse de son film, centré sur les dernières années de la guerre d'Algérie.

Chaque film de Philippe Faucon agit comme un rendez-vous, intime, avec l'histoire. Né en 1958, à Oujda (Maroc), le réalisateur de *Samia* (2000), *La Trahison* (2005), *La Désintégration* (2011), *Fatima* (2015), *Amin* (2018) a pris en charge le récit d'une France postcoloniale confrontée à ses errances. Chez Faucon, que l'on a pu comparer à Maurice Pialat, tout est dit à basse tension, avec une constante mise à l'écart du spectaculaire, une obsession de la précision. *Les Harkis*, dévoilé à la Quinzaine des réalisateurs, à Cannes, renouvelle la

prouesse d'un geste minimal, lumineux, et sort en salle un an après qu'Emmanuel Macron a demandé «*pardon*» aux supplétifs algériens (le 20 septembre 2021), que l'Etat français avait abandonnés à leur sort, à l'issue de la guerre d'Algérie (1954-1962).

***Vous êtes né au Maroc et avez vécu vos premières années en Algérie. Quels sont vos souvenirs de la guerre?***

Mon père s'était engagé dans l'armée, au Maroc, où il a rencontré ma mère. Il a ensuite été envoyé en Algérie durant les derniers mois de la guerre, où il s'est occupé des dossiers de retour des appelés. Le sort des harkis est une histoire douloureuse, dont j'ai entendu parler, enfant, même si mes parents évitaient le sujet devant nous. Je savais juste qu'il s'était passé des choses indignes, avec des gens tués en nombre parce que considérés comme des traîtres par d'autres Algériens. Cette histoire refoulée a laissé des sentiments amers.

***«Les Harkis» dessine une ligne claire, épurée. Comment avez-vous fait le choix de ces dates qui ponctuent le film et annoncent la tragédie?***

Le film est construit sur trois périodes : il s'ouvre en septembre 1959, quand plusieurs personnages rejoignent le camp français pour des raisons différentes –pauvreté, adhésion, ou violences qui ont été subies de la part du Front de libération nationale [FLN].

C'est aussi le moment où le général de Gaulle, arrivé au pouvoir un an auparavant [en décembre 1958], fait un discours dans lequel on peut entendre que sa politique peut mener vers l'autodétermination et l'indépendance.

Le deuxième temps se situe en juin 1960, lorsque des émissaires français rencontrent pour la première fois des gens du FLN – ce qui va être caché aux harkis.

Enfin, la troisième partie, en 1962, correspond au cessez-le-feu, avec le piège qui se referme sur les personnages.

***Que recherchez-vous dans l'économie de paroles et de gestes?***

Au contraire de la littérature, on ne peut pas toujours décrire avec des mots ce qui se passe au cinéma, et c'est très intéressant pour l'écriture. On cherche alors d'autres possibilités, en travaillant les relations entre images, regards, enchaînements de séquences. La présence physique des acteurs, leur cinégénie, leur expressivité a beaucoup compté ici. Leurs personnages en situation

de stress, de tension, sont évoqués avec peu de traits, comme lors de cette séquence où l'instructeur (Omar Boulakirba) apprend à ses nouvelles recrues le maniement des armes.

### ***Quelles ont été les réactions du public lors des avant-premières?***

Fin septembre, j'ai présenté le film devant des descendants de harkis, et ce n'était pas évident pour eux d'être confrontés à un harki tortionnaire. Mais le film montre aussi que tous ne l'ont pas été. On a raconté cette histoire sans manichéisme, il n'y a pas les salauds d'un côté et les bons de l'autre.

J'ai fait aussi la rencontre d'Hugues Robert, fils d'un sous-préfet d'Akbou (Algérie), Jean-Marie Robert, un haut fonctionnaire qui était très au courant des directives d'Etat. Hugues Robert a retrouvé les archives de son père et les a fait publier [*en février*]. Ce que raconte son ouvrage *Guerre d'Algérie. Journal d'un pacificateur: dans les coulisses de l'Etat de 1959 à 1976* [Max Milo, 320 pages, 21,90 euros], c'est ce que montre le film, mais d'une façon très très précise, et c'est absolument stupéfiant. Il évoque, notamment, ces fameux dossiers de rapatriement, qu'on a demandé aux harkis de remplir, après les avoir renvoyés dans leur village et les avoir séparés des officiers qui auraient pu les aider à les compléter. Ces hommes étaient très largement analphabètes, et les dossiers d'une complexité invraisemblable. Ce *Journal* est vraiment incroyable, car il raconte comment cet abandon de fait a été organisé.

### ***Diriez-vous qu'il y a eu un mensonge d'État?***

Oui, bien évidemment, parce qu'on a compromis très gravement des gens en leur disant : « Venez à la France, elle ne vous trahira pas », pour, ensuite, prendre conscience que, après le cessez-le-feu, ils représentaient un nombre trop important de gens à rapatrier...

---

# INFORMATIONS PRATIQUES

## ACCÈS

### **PALAIS DE LA PORTE DORÉE**

**Musée national de l'histoire de l'immigration**

**Aquarium tropical**

293, avenue Daumesnil – 75012 Paris

Métro 8 – Tramway 3a – Bus 46 et 201 – Porte Dorée

Établissement accessible aux personnes à mobilité réduite par  
le 293 avenue Daumesnil – 75012 Paris



**[www.palais-portedoree.fr](http://www.palais-portedoree.fr)**

T. : 33 (1) 53 59 58 60 – E. : [info@palais-portedoree.fr](mailto:info@palais-portedoree.fr)  
[education@palais-portedoree.fr](mailto:education@palais-portedoree.fr)

## **Horaires**

**Du mardi au vendredi, de 10h à 17h30.**

**Le samedi et le dimanche, de 10h à 19h.**

*Fermeture des caisses 45 minutes avant la fermeture.*

*Fermé le lundi et les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai.*

*Ouvert le 14 juillet et le 11 novembre.*

---